



## **Communiqué du Directeur Diocésain Nominations de Chef d'Etablissement**

Conformément à l'article 157 du statut de l'Enseignement Catholique publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 et **suite au conseil de tutelle diocésain je nomme**, en tant **qu'autorité de la tutelle Diocésaine**, à compter de la rentrée scolaire de **Septembre 2024** :

- **Monsieur Paul Gratas** à la **direction de l'école St Vincent à Sainte Luce sur Loire**, école dont il assure actuellement la délégation de direction.

En application du Statut de l'Enseignement Catholique, il sera remis au chef d'établissement une lettre de mission explicitant les objectifs prioritaires qui lui seront demandés par la Tutelle.

Je lui souhaite pleine réussite dans la continuité de sa mission.

Bien cordialement,

Nantes, le 13 décembre 2023

Frédéric Delemazure

Directeur diocésain de Loire Atlantique